



**Gwendal ROUILLARD**  
**Député du Morbihan**

Réf : GR/EC/26.2021

**Madame Elisabeth MORENO**  
**Ministre déléguée chargée de l'Égalité entre**  
**les femmes et les hommes, de la Diversité et**  
**de l'Égalité des chances**

**Madame Marlène SCHIAPPA**  
**Ministre déléguée chargée de la Citoyenneté**

Lorient, le 22 février 2021,

**Mesdames les Ministres,**

J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur les résultats récemment publiés d'une vaste étude conduite par l'Agence des Droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA).

Le rapport s'appuie sur les avis de 35 000 personnes, recueillis dans l'ensemble des Etats membres de l'UE, en Macédoine du Nord et au Royaume-Uni. Il s'intéresse principalement à « leurs expériences de violence, de harcèlement, de cambriolage ou de fraude à la consommation » et examine par ailleurs « les opinions des individus en matière de sécurité et leur volonté d'agir s'ils sont témoins d'un crime ».

Il ressort du document publié le 19 février un certain nombre d'enseignements. Ainsi Michael O'Flaherty, directeur de la FRA, souligne que « *les jeunes, les personnes qui ne s'identifient pas comme hétérosexuels et les personnes handicapées sont particulièrement touchés par la criminalité* ».

Un chiffre a également retenu toute mon attention : en Europe, 72% des femmes interrogées déclarent éviter de se retrouver seules dans certains endroits, de se rendre dans certaines rues ou de se retrouver isolées avec une autre personne par crainte d'être harcelées ou agressées. Cette proportion monte même à 80% dans la tranche d'âge des 16 – 25 ans.

L'étude rappelle que l'Union Européenne dispose d'une législation assurant aux victimes de crimes le respect de leurs droits, conformément à la Charte des droits fondamentaux. Mais elle invite aussi les gouvernements nationaux à déployer davantage d'efforts pour garantir aux victimes le respect de leurs droits et leur fournir le soutien dont elles ont besoin. Dans le cas précis du harcèlement et des violences subis par les femmes, elle insiste sur l'impérieuse nécessité de la prévention et de l'éducation.

Ces chiffres suscitent bien sûr l'indignation mais ils nous interpellent aussi sur les mesures mises en place, sur leur réelle efficacité et sur les moyens qu'il s'avère indispensable de déployer pour juguler enfin ces phénomènes. Sûr de votre combativité à ce sujet, je vous remercie par avance de votre attention et je vous prie de croire, **Mesdames les Ministres**, en l'expression de ma haute considération.

**Gwendal ROUILLARD**